



Parcs
Canada

Parks
Canada



AGENCE PARCS CANADA

Plan d'entreprise

2010-2011/
2014-2015



Canada

LA **CHARTRE** DE
PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

AGENCE PARCS CANADA

Plan d'entreprise

2010-2011/
2014-2015



Images sur la couverture :

Image 1 – Interprètes en costume, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É),
© Parcs Canada, *photo : J. Bénard*

Image 2 – Aire marine nationale de conservation du Canada du Lac-Supérieur (Ont.),
© Parcs Canada, *photo : G. et J. McGuffin*

Image 3 – Parc national du Canada Fundy (N.-B.),
© Parcs Canada, *photo : C. Reardon*

© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le directeur générale de l'Agence Parcs Canada, 2010

N° de catalogue : R61-12/2015F-PDF
ISBN : 978-1-100-93480-8

Table des matières

Message du ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section I – Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada	5
Raison d'être	5
Responsabilités	5
Résultat stratégique et architecture des activités de programmes	11
Résumé de la planification	13
Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada	14
Priorités de l'Agence Parcs Canada	16
Risques de l'Agence et mesures d'atténuation	17
Section II – Analyse des activités de programmes	19
Plan d'action économique du Canada	19
Activité de programme 1 – Création de lieux patrimoniaux	20
Activité de programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales	22
Activité de programme 3 – Appréciation et compréhension du public	24
Activité de programme 4 – Expérience du visiteur	26
Activité de programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	28
Services internes	30
Réponse à la table ronde du ministre	32
Section III – Liens à l'information additionnelle	34
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	34
Vérifications internes prévues	34
Évaluations prévues	34
Sources des recettes disponibles	34
Sommaire des dépenses en capital par activité de programme	34
Frais d'utilisation	34
Mise à jour du Plan d'immobilisations à long terme de Parcs Canada	34
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds	34
Figures	
Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada	7
Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada	8
Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada	10
Figure 4 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada	12
Figure 5 : Variation des niveaux de financement de Parcs Canada	14
Figure 6 : Répartition du financement par activité de programme	15
Figure 7 : Crédits votés et législatifs	15



Message du ministre



Les Canadiens et Canadiennes vivent dans un pays riche en possibilités. À titre de ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, je suis particulièrement heureux d'avoir la possibilité d'aider notre génération à transmettre à nos enfants les richesses indispensables que sont notre faune incomparable, nos

lieux historiques fascinants et nos eaux saines. L'année 2010, Année internationale de la biodiversité, marque aussi le 125^e anniversaire de la création du premier parc national du Canada et de la troisième aire protégée au monde, et l'année prochaine, l'Agence célébrera son 100^e anniversaire. Ces célébrations soulignent l'importance de protéger la biodiversité sur l'ensemble de la planète.

L'Agence Parcs Canada est à l'œuvre dans l'ensemble du réseau pancanadien de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation où elle applique des pratiques de conservation de renommée mondiale. L'Agence offre également aux Canadiens et Canadiennes des occasions d'en apprendre davantage sur ces trésors nationaux et d'y vivre des expériences et des découvertes extraordinaires. Voilà l'orientation que s'est donnée l'Agence, et pour la concrétiser, cette orientation prend appui sur les sciences, sur une vision à long terme ainsi que sur des employés et des partenaires dévoués.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé à mettre en place des mesures visant à assurer le succès des initiatives prévues. Par exemple, nous travaillons à protéger des aires patrimoniales dans des lieux comme les monts Mealy, le détroit de Lancaster, et la

région de Gwaii Haanas. Nous effectuons actuellement des études de faisabilité, des consultations et des négociations dans des lieux exceptionnels aux quatre coins du Canada. Nous avons mis en œuvre des mesures pour suivre l'état de santé de nos parcs nationaux, et ce, dans le but ultime d'aider au rétablissement d'espèces sauvages, de protéger et de restaurer nos côtes et d'améliorer l'état de nos voies navigables. Nous travaillons également à aider les Canadiens et Canadiennes à nouer des liens personnels avec leurs aires sauvages et patrimoniales. Nous encourageons plus de gens à redécouvrir la nature et l'histoire du Canada.

Enfin, nous prenons appui sur nos solides partenariats avec les peuples autochtones, les autres paliers de gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les groupes environnementaux et les citoyens pour atteindre nos objectifs. D'ailleurs, dans le cadre de la Cinquième Table ronde du ministre sur Parcs Canada, qui a eu lieu à Toronto, j'ai échangé avec plusieurs intervenants représentant l'éventail de la société canadienne. Les priorités et activités dont il est question dans le présent plan d'entreprise reflètent ces discussions.

Alors que nos espaces naturels sont des alliés dans la course contre les changements climatiques, nos aires patrimoniales naturelles et historiques protégées sont des éléments clés de la croissance économique et de l'industrie du tourisme au Canada. Nous avons un véritable bijou entre les mains, et il est de notre devoir de le transmettre intact aux générations futures. Nous avons donc la responsabilité d'agir. J'espère que les mesures que nous prenons aujourd'hui inciteront également nos enfants – les leaders de demain – à participer à la préservation et à la présentation des trésors naturels et historiques du Canada.

Nous influençons le cours des choses. Nous conjuguons nos efforts afin de créer un éventail de possibilités pour les générations qui viendront après nous.

Le ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada,

Copie papier signée par

L'honorable Jim Prentice, C.P., c.r., député



Message du directeur général de l'Agence



Ce plan d'entreprise est tout à fait particulier, car il marque la célébration de plus d'un siècle de leadership en matière de conservation du patrimoine dans le monde et le 125^e anniversaire des parcs nationaux au Canada. Chaque année, en réfléchissant aux défis et aux possibilités que recèle l'avenir pour établir

les objectifs de l'Agence, je prends le temps d'apprécier le chemin parcouru depuis le dernier plan d'entreprise. Pour cette édition spéciale du plan, je fais le point sur tout le chemin que nous avons parcouru depuis l'établissement du parc national Banff, il y a 125 ans, et la création, il y a 100 ans, de ce qui allait devenir Parcs Canada.

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis l'établissement du parc national Banff, où l'on avait, pendant des décennies, exclu de ses frontières la Première nation Stoney. Aujourd'hui, aucun établissement de parc ne serait concevable sans le soutien, la collaboration et la participation des peuples autochtones. En fait, ce sont les peuples autochtones eux-mêmes qui sont à l'origine de la création de bon nombre d'aires protégées, notamment la réserve de parc national Nahanni et le lieu historique national Saoyú et Æehdacho.

Nous avons connu une évolution semblable depuis la création du premier service de parcs nationaux au monde, mis sur pied en 1911 pour fournir des occasions aux Canadiens et Canadiennes de profiter des riches, diverses et vastes aires sauvages qui donnent à notre pays son caractère unique. Même si les fondements de notre raison d'être n'ont pas changé, nous avons pris de l'expansion de façon à inclure les lieux historiques dans notre rôle

d'intendance. Les lieux historiques et naturels du Canada sont à la fois uniques et irremplaçables. Ils sont tout aussi essentiels pour aider les générations futures à comprendre leurs origines afin de mieux planifier leur avenir.

Le modèle de Parcs Canada, qui était principalement axé sur la croyance que l'on pouvait tout faire nous-mêmes, a évolué depuis sa création. En effet, Parcs Canada a toujours eu, au cours de son histoire, des Canadiens et Canadiennes passionnés comme employés et, aujourd'hui, Parcs Canada s'est donné les moyens d'établir des partenariats avec d'autres Canadiens et Canadiennes tout aussi passionnés, et ce, dans l'ensemble de ses programmes et de ses activités.

Ces deux célébrations, soit la création du parc national Banff, il y a 125 ans, et l'établissement, il y a 100 ans, de ce qui allait devenir Parcs Canada, seront une occasion de rendre hommage aux grands Canadiens et Canadiennes qui ont eu la clairvoyance de donner un précieux héritage aux générations futures et de mobiliser notre nation dans le rêve national de protéger et de célébrer la nature du Canada. Aujourd'hui, presque 100 ans après sa création, le réseau des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation de Parcs Canada est devenu un symbole de notre identité nationale et est reconnu internationalement comme le plus grand parmi les grands.

À la veille de ces célébrations, je profite de l'occasion pour souligner l'expertise, la passion et l'esprit d'équipe dont font preuve tous les employés de Parcs Canada. Grâce à cette solide équipe et à l'aide précieuse d'une variété de partenaires et d'intervenants, l'Agence Parcs Canada est mieux outillée que jamais pour prendre soin des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada de façon à assurer leur présence dans l'avenir en vue d'en faire profiter nos enfants et nos petits-enfants.

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada,

Copie papier signée par

Alan Latourelle



Section I : Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le mandat de l'Agence Parcs Canada est décrit dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La vision de l'Agence est la suivante :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada, une agence distincte du gouvernement du Canada établie en 1998, veille à l'application et la mise en œuvre des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*;
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*;
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*;
- le *Règlement sur les canaux historiques*, pris en application de la *Loi sur le ministère des Transports*;
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*; et
- la *Loi sur les espèces en péril*.

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

Responsabilités

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Exemples représentatifs des régions terrestres et marines du Canada, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec leur pays.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada consacre beaucoup d'efforts afin de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète complètement la riche histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

Certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas, l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la conservation et la mise en valeur de propriétés patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien.

Parcs Canada joue un rôle de premier plan au niveau national en matière de conservation des lieux historiques au Canada. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, Parcs Canada élabore et entretient des outils de conservation tels que le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux* et les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, qui permettent aux Canadiens et Canadiennes de découvrir, d'apprécier et de jouir des endroits historiques de notre pays, ainsi que de contribuer à leur conservation.

Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Ce programme offre un soutien financier aux bénéficiaires admissibles pour les aider à poursuivre des activités qui conservent la santé et l'intégrité commémorative de ces trésors nationaux. Le Programme de partage des frais, lequel a été renouvelé, a été mis en œuvre en mai 2009.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, dont la Convention du patrimoine mondial. Pour mieux soutenir ses efforts internationaux, Parcs Canada a créé une Direction des programmes internationaux qui centralisera ses activités internationales.

Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent environ 22 millions de personnes-visites. Les dépenses de l'Agence soutiennent plus de 31 000 emplois dans l'économie canadienne, notamment dans de nombreuses collectivités partout au pays qui sont directement associées à un parc national, à une aire marine nationale de conservation ou à un lieu historique national.

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Le 31 mars 2009, 28 des 39 régions terrestres du Canada étaient représentées par 42 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 pour 100 du réseau est maintenant achevé. Ces 42 parcs protègent plus de 300 000 kilomètres carrés de terres canadiennes.

Le réseau des lieux historiques nationaux représente des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. À long terme, l'objectif consiste à faire en sorte que le réseau représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada. En octobre 2009, le réseau des lieux historiques nationaux du Canada (y compris les canaux historiques) comptait 949 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 167 sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 2. Le réseau comprend également 633 personnages et 407 événements d'importance historique nationale.

Comme l'indique la figure 3, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada qui se déploient dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Le développement du réseau en est à ses premières étapes. En incluant l'Aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur récemment établie, trois des 29 régions marines du Canada sont actuellement représentées dans le réseau qui est donc achevé à 10 pour 100.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence à www.pc.gc.ca

FIGURE 1 : RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX DU CANADA



FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA



FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA (suite)

Terre-Neuve et Labrador

1. Phare-de-Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Marconi
11. Forteresse-de-Louisbourg
12. Débarquement-de-Wolfe¹
13. Batterie-Royale¹
14. Alexander-Graham-Bell
15. Canal-de-St. Peters
16. St. Peters
17. Fort-de-l'Île-Grassy
18. Îles-Canso
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Prince-de-Galles
23. Redoute-York
24. Encampement-d'Anville¹
25. Fort-Sainte-Marie-de-Grâce¹
26. Fort-Edward
27. Grand-Pré
28. Kejimikujik
29. Fort-Anne
30. Fort-Charles
31. Port-Royal
32. Établissement-Melanson
33. Bloody Creek¹
34. Fort-Lawrence
35. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard

36. Port-la-Joye-Fort-Amherst
37. Ardgowan
38. Province House
39. Dalvay-by-the-Sea
40. Cavendish-de-L.-M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick

41. Fort-Gaspereaux
42. Fort-Beauséjour – Fort-Cumberland
43. Cale-Sèche-La Coupe
44. Monument-Lefebvre
45. Boishébert
46. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
47. Tour-Martello-de-Carleton
48. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec

49. Bataille-de-la-Ristigouche
50. Phare-de-Pointe-au-Père
51. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
52. Forts-de-Lévis
53. 57-63, rue Saint-Louis²
54. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
55. Cartier-Brébeuf
56. Fortifications-de-Québec
57. Maison-Maillou
58. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
59. Parc-Montmorency
60. Louis-S.-St-Laurent
61. Forges-du-Saint-Maurice
62. Canal-de-Saint-Ours
63. Canal-de-Chambly
64. Fort-Chambly
65. Fort-Ste-Thérèse
66. Fort-Lennox
67. Commerce-de-la-Fourrière-à-Lachine
68. Canal-de-Lachine
69. Louis-Joseph-Papineau
70. Sir-George-Étienne-Cartier
71. Bataille-de-la-Châteauguay
72. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
73. Sir-Wilfrid-Laurier
74. Coteau-du-Lac
75. Caserne-de-Carillon
76. Canal-de-Carillon
77. Manoir-Papineau
78. Fort-Témiscamingue

Ontario

79. Cairn-de-Glengarry
80. Maison-de-Sir-John-Johnson
81. Maison-Inverarden
82. Bataille-du-Moulin-à-Vent
83. Fort-Wellington
84. Maison-Laurier
85. Canal-Rideau
86. Blockhaus-de-Merrickville
87. Villa-Bellevue
88. Tour-Murney
89. Fortifications-de-Kingston
90. Tour-Shoal
91. Fort-Henry
92. Voie-Navigable-Trent-Severn
93. Portage-de-la-baie-de-Quinte
94. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
95. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
96. N.C.S.M. Haida
97. Île-Navy
98. Hauteurs-de-Queenston
99. Casernes-de-Butler

Ontario (...suite)

100. Fort-George
101. Fort-Mississauga
102. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
103. Champ-de-Bataille-du-Fort-George
104. Bataille-de-Cook's Mills¹
105. Champ-de-Bataille-de-Ridgeway¹
106. Maison-Commemorative-Bethune
107. Mission-Saint-Louis
108. Woodside
109. Colline-de-la-Bataille¹
110. Remblais-de-Southwold
111. Phare-de-la-Pointe-Clark
112. Fort-Malden
113. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc
114. Fort-St. Joseph
115. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba

116. York Factory
117. Fort-Prince-de-Galles
118. Lower Fort Garry
119. Presbytère-St. Andrew's
120. La Fourche
121. Maison-Riel
122. Forts Rouge, Garry et Gibraltar¹
123. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
124. Monticules-Linéaires

Saskatchewan

125. Fort-Espérance
126. Fort-Pelly
127. Fort-Livingstone
128. Homestead-Motherwell
129. Batoche
130. Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond – Fish Creek
131. Fort-Battleford
132. Frenchman Butte
133. Fort-Walsh
134. Massacre-de-Cypress Hills

Alberta

135. Lac-La Grenouille
136. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
137. Ranch-Bar U
138. Rocky Mountain House
139. Auberge-de-Ski-Skoki
140. Cave and Basin
141. Col-Howse
142. Musée-du-Parc-Banff
143. Refuge-du-Col-Abbot
144. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur

Alberta (...suite)

145. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
146. Col-Athabasca
147. Col-Yellowhead
148. Jasper House

Colombie-Britannique

149. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
150. Col-Kicking Horse
151. Kootenae House
152. Col-Rogers
153. Fort-Langley
154. Parc-Stanley
155. Gulf of Georgia Cannery
156. Phare-de-Fisgard
157. Fort Rodd Hill
158. Fort-St. James
159. Colline-Battle Hill-des-Gitwankas
160. Nan Scins
161. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon

162. S.S. Klondike
163. Drague-Numéro-Quatre
164. Complexe-Historique-de-Dawson
165. S.S. Keno
166. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

Territoires du Nord-Ouest

167. Saoyú et Eehdacho³

Notes d'explication relatives aux lieux ajoutés depuis le dernier Plan d'entreprise :

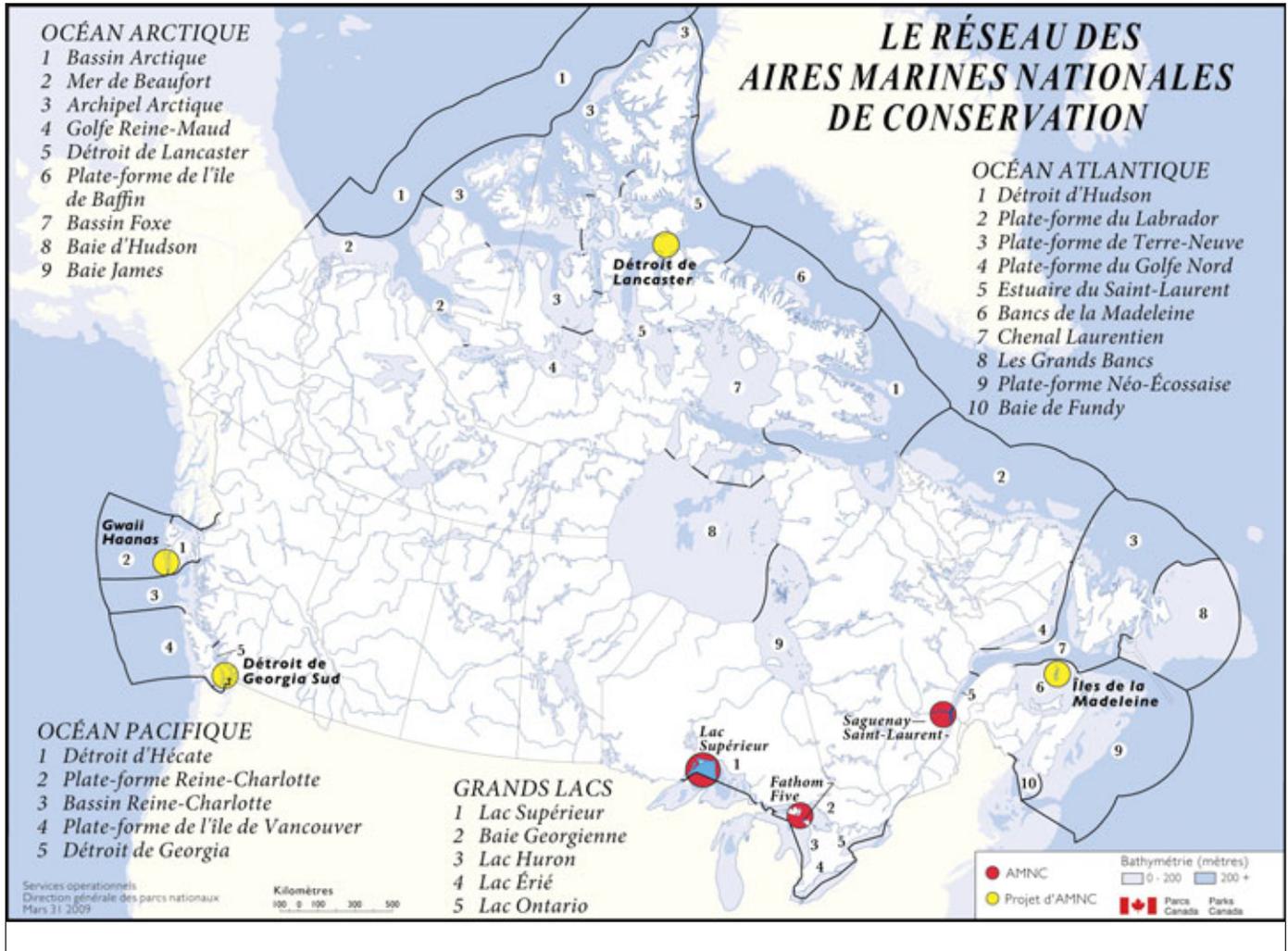
¹ Ajouté suite à l'examen administratif du statut des désignations existantes ou suite à une répartition de plus grandes désignations en plus petites entités

² Omis accidentellement du compte dans le Plan d'entreprise précédent

³ Ajouté suite au transfert du titre de surface du lieu à Parcs Canada pour en assurer la protection juridique

Octobre 2009

FIGURE 3 : RÉSEAU DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION DU CANADA

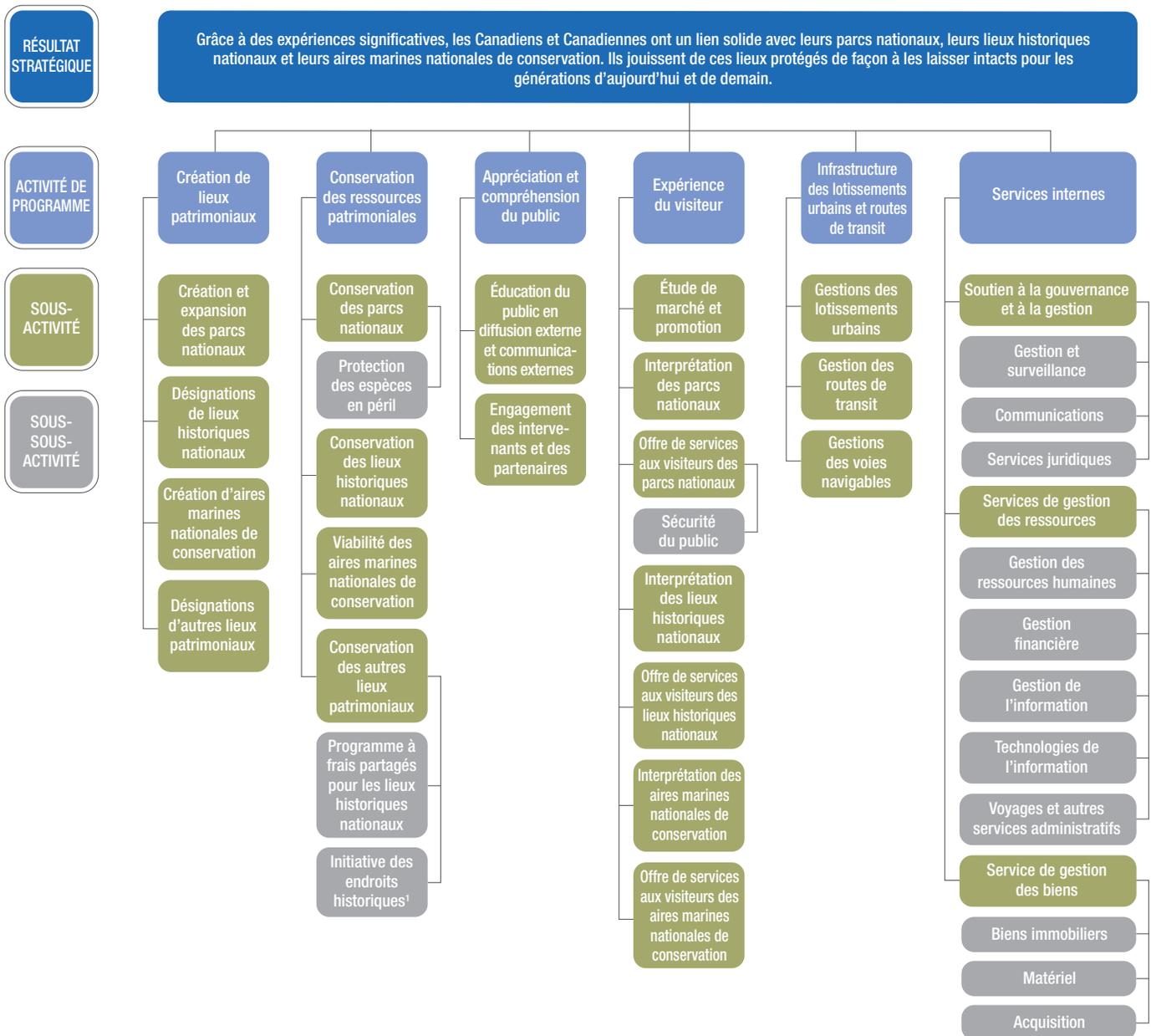




Résultat stratégique et architecture des activités de programmes

La figure 4, à la page suivante, présente le résultat stratégique et l'architecture des activités de programmes (AAP) révisée de Parcs Canada. Parmi les changements mineurs apportés à l'AAP depuis l'année dernière, les titres de deux sous-activités ont été changés : *Diffusion externe éducative et communications externes* s'intitule désormais *Éducation du public en diffusion externe et communications externes* sous *Appréciation et compréhension du public*, tandis que *Marketing et Promotion* s'intitule désormais *Étude de marché et promotion* sous *Expérience du visiteur*.

FIGURE 4 : RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES DE PARCS CANADA



¹ On doit noter que le Programme de contributions pour l'Initiative des endroits historiques se termine le 31 mars 2010. Parcs Canada maintiendra le Répertoire canadien des lieux historiques de façon continue.

Résumé de la planification

Résultat stratégique :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement	Cibles
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013
La moyenne générale de l'intégrité commémorative	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, passant de 6,0 sur 10 en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	65 % des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

Remarque : Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts, et leur cadre de mesure du rendement doit être élaboré.

Le niveau de rendement de Parcs Canada en regard des priorités et des résultats attendus, qui sont décrits dans ce plan d'entreprise, sera évalué au moyen du système d'évaluation du rendement établi par le Conseil du Trésor et comportant les cotes suivantes : dépasse (plus de 100 pour 100), satisfait à tous (100 pour 100), satisfait à presque tous (80 pour 100 à 99 pour 100), satisfait dans une certaine mesure (60 pour 100 à 79 pour 100), pas satisfait (moins de 60 pour 100).

Activité de programme	Dépenses prévues* (en milliers de dollars)					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	
Création de lieux patrimoniaux	24 311	22 750	21 621	21 621	21 621	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
Conservation des ressources patrimoniales	240 482	199 274	195 367	195 332	195 332	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
Appréciation et compréhension du public	29 371	28 499	26 456	26 299	25 788	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
Expérience du visiteur	267 901	236 207	236 055	235 983	235 983	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	161 344	122 762	77 746	62 746	57 746	Collectivités sécuritaires et sécurisées
Services internes	81 546	81 522	81 482	81 482	81 482	—
Total des dépenses prévues	804 955	691 014	638 727	623 463	617 952	—
Équivalents temps plein	4 450	4 420	4 414	4 413	4 411	—

*Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada

Pour l'exercice financier 2010-2011, le budget de Parcs Canada s'établit à 805 millions de dollars pour permettre à l'Agence d'atteindre les résultats attendus dans le cadre de ses activités de programmes et d'ainsi contribuer à la réalisation de son résultat stratégique.

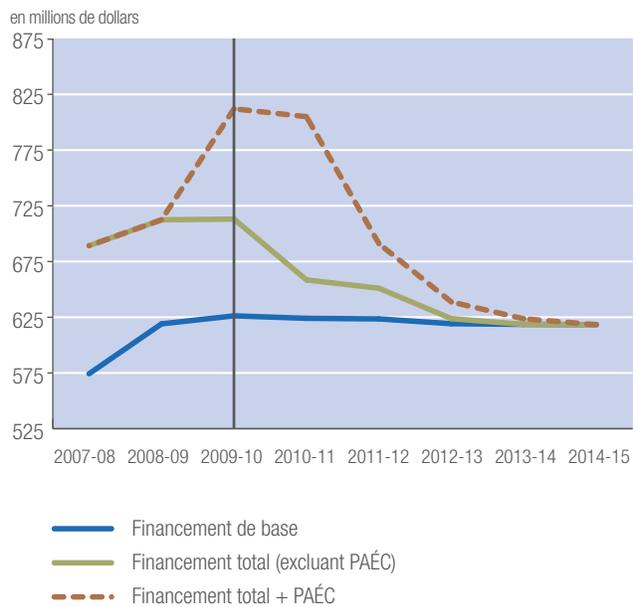
La figure 5 illustre le niveau de financement de Parcs Canada de 2007-2008 à 2014-2015. Trois tendances y sont représentées : le financement de base de l'Agence, le financement total excluant le Plan d'action économique du Canada (PAÉC) et le financement total incluant le PAÉC.

Pour la période de 2007-2008 à 2009-2010, le financement total comprend l'ensemble des crédits parlementaires et des recettes : le budget principal, le budget supplémentaire des dépenses, les crédits centraux du Conseil du Trésor ainsi que les recettes provenant des frais d'utilisation et des droits et des privilèges. Il inclut également les rajustements de report. Pour la période de 2010-2011 à 2014-2015, le financement total correspond aux dépenses et recettes prévues. Les fonds supplémentaires et les rajustements de report de l'exercice ne sont pas tous connus à ce jour et n'y figurent donc pas.

Comme le montre la figure 5, le financement de base de Parcs Canada s'est stabilisé depuis 2008-2009.

Le financement total excluant le PAÉC diminuera au cours des trois prochaines années surtout en raison de l'achèvement de l'élargissement de la Transcanadienne sur un tronçon de 14 kilomètres entre l'échangeur routier de Castle Junction et la ville de Lake Louise.

FIGURE 5 : VARIATIONS DES NIVEAUX DE FINANCEMENT DE PARCS CANADA DE 2007-2008 À 2014-2015



L'augmentation importante du financement pour les années 2009-2010 et 2010-2011, représentée par la ligne pointillée, illustre les sommes reçues dans le cadre du PAÉC. Ce soutien comprend 150 millions de dollars pour l'amélioration et la modernisation des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et des installations pour les visiteurs, 130 millions de dollars pour terminer l'élargissement de la Transcanadienne dans le Parc national du Canada Banff jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et environ 25 millions de dollars pour l'évaluation et l'assainissement des lieux fédéraux contaminés.

La figure 6 présente la répartition du financement de Parcs Canada par activité de programme. Les activités 2 et 4 récoltent la plus grande part puisqu'elles sont axées sur les opérations des lieux patrimoniaux administrés par l'Agence. Il convient de noter que conformément à la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor, les fonds affectés aux services internes sont maintenant présentés de façon distincte plutôt que d'être inclus dans les activités de programmes. Parcs Canada prévoit dépenser 81,5 millions de dollars pour les services internes, ce qui correspond à 10 pour 100 de son financement total.

FIGURE 6 : RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME POUR 2010-2011

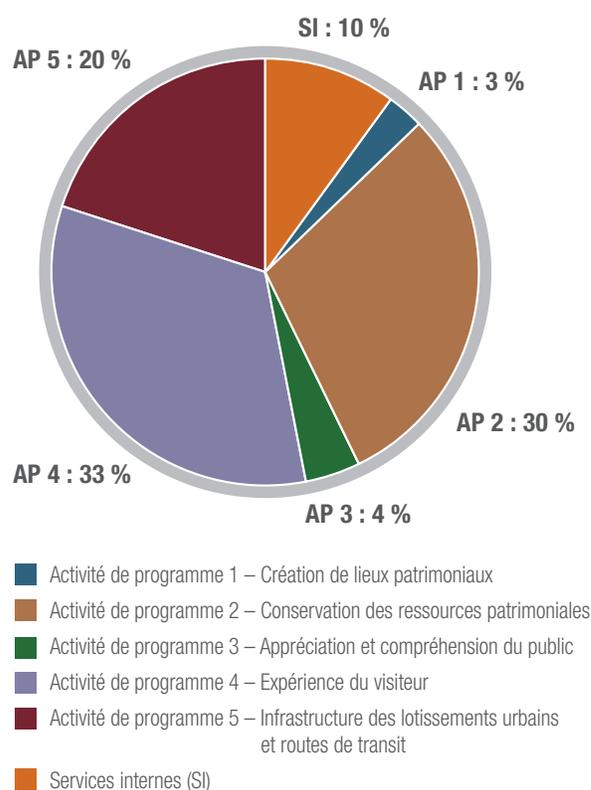


FIGURE 7 : CRÉDITS VOTÉS ET LÉGISLATIFS (en millions de dollars)

Crédit voté ou législatif (S)	Libellé tronqué pour le crédit voté ou législatif	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2010-2011
25	Dépenses du programme	465,2	647,2
30	Paiement au compte des nouveaux parcs et lieux historiques	0,5	0,5
(S)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111,0	111,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42,6	46,2
Total		619,3	805,0

Priorités de l'Agence Parcs Canada

Priorités opérationnelles	Type*	Description et contribution au résultat stratégique
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	D'ici la fin de l'exercice financier 2013, Parcs Canada établira un nouveau parc national et une nouvelle aire marine nationale de conservation, en plus de terminer des études de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux et deux autres aires marines nationales de conservation. Grâce à l'établissement et à l'agrandissement des parcs nationaux et des aires marines de conservation, de nouveaux endroits sont protégés et conservés, les Canadiens et Canadiennes profitent de possibilités supplémentaires de créer des liens avec ces endroits et Parcs Canada augmente sa capacité d'offrir des expériences significatives et de faire croître l'appréciation et la compréhension du public.
Favoriser des résultats concrets sur le terrain relativement à l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada	Déjà établie	Parcs Canada continuera à mener des projets de gestion active dans les parcs nationaux qui ont pour but d'améliorer les indicateurs clés de l'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux, d'ici mars 2014. En faisant face aux défis que présente la conservation prioritaire dans les parcs nationaux du Canada, il est possible de veiller à ce que ces endroits protégés puissent être appréciés tout en les conservant intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Investir stratégiquement dans les biens historiques	Déjà établie	Parcs Canada investira de façon ciblée dans les lieux historiques nationaux qu'elle administre afin d'améliorer les éléments de l'intégrité commémorative des lieux qui sont coté faible. L'amélioration de l'intégrité commémorative de ces lieux contribuera au résultat stratégique de l'Agence en veillant à ce que les endroits qu'elle administre soient conservés pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Améliorer l'expérience du visiteur	Déjà établie	Les initiatives ciblées de Parcs Canada attireront une augmentation de 10 pour 100 de visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, d'ici mars 2015. Cette cible sera atteinte en améliorant la qualité des possibilités d'expérience offertes aux visiteurs et en rehaussant l'intérêt suscité par les lieux en tant que destinations de voyage.
Accroître l'attachement personnel des Canadiens avec les lieux de Parcs Canada	Déjà établie	L'Agence entreprendra des activités à Montréal, à Toronto et à Vancouver pour faire croître le sentiment d'attachement des Canadiens et Canadiennes de ces régions aux lieux de Parcs Canada. L'Agence mettra l'accent sur la commémoration du 125 ^e anniversaire du premier parc national et sur le fait que, depuis 100 ans, elle est la première en son genre à promouvoir le sentiment d'attachement accru des Canadiens et Canadiennes à ces trésors nationaux et la fierté qu'ils suscitent chez ceux-ci.
Le renouvellement des lieux historiques nationaux	Déjà établie	Parcs Canada continuera d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de renouvellement des lieux historiques nationaux pour rehausser la pertinence des lieux qu'elle administre. Parmi ses activités de renouvellement, Parcs Canada veillera à sensibiliser davantage le public, à faire participer les collectivités et à renouveler ses programmes offerts sur le terrain. Ces activités contribueront au résultat stratégique de l'Agence en cherchant à renforcer le sentiment d'attachement personnel des Canadiens et Canadiennes aux lieux historiques nationaux.
Plan d'action économique du Canada	Nouvelle	Parcs Canada s'est engagé à répondre aux attentes établies dans le Plan d'action économique du Canada (PAÉC) en temps opportun et avec probité financière.

Priorités de gestion	Type*	Description et contribution au résultat stratégique
Renouveler les ressources humaines de Parcs Canada	Déjà établie	Parcs Canada poursuivra ses efforts pour recruter et maintenir en poste des employés qualifiés de façon à bâtir une main d'œuvre qui reflète davantage la diversité de la population canadienne.
La gestion des biens	Déjà établie	Parcs Canada respectera ses engagements dans le cadre du Plan d'action économique du Canada et se penchera sur les recommandations de son Rapport de la vérification interne et de l'évaluation relatives à la gestion des biens, y compris sur la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des biens immobiliers conforme aux nouvelles politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor relatives à la gestion des projets et à la planification des investissements.

* Les différents types de priorités sont définies comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le plan.

Risques de l'Agence et mesures d'atténuation

L'Agence Parcs Canada fait face à des défis et à des risques en lien avec la réalisation de ses objectifs organisationnels. Les défis sont des enjeux auxquels l'Agence est actuellement confrontée et qu'elle adresse. Les risques sont des situations potentielles auxquelles l'Agence pourrait être confrontée à l'avenir. En mettant en œuvre la gestion intégrée du risque, Parcs Canada continue d'identifier et d'atténuer les principaux risques organisationnels identifiés.

Parcs Canada a mis à jour le profil de risque de l'Agence (PRA) pour 2010-2011. Ce deuxième PRA définit l'approche de l'Agence en matière de gestion intégrée du risque et comprend une présentation des risques organisationnels actuels de l'Agence et des moteurs, des conséquences et des mesures d'atténuation. Le PRA fait état des quatre principaux risques organisationnels auxquels Parcs Canada doit faire face à l'heure actuelle et les mesures d'atténuation supplémentaires adoptées en conséquence. L'information qui suit résume le PRA de Parcs Canada relativement aux principaux risques organisationnels et des mesures d'atténuation prises à leur égard.

Risque principal 1 : Position concurrentielle

La fréquentation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada varie d'année en année. Au cours des cinq dernières années, à la fois les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont enregistré des tendances semblables de diminution de la fréquentation. Parcs Canada a par conséquent reconnu que, parmi ses principaux risques organisationnels, son offre de services était peut-être moins concurrentielle que d'autres parcs et attractions culturelles, ou d'autres activités récréatives. Parcs Canada reconnaît sa position face à la concurrence.

Parmi ses mesures d'atténuation du risque lié à la position concurrentielle, lors de ses opérations sur le terrain, Parcs Canada utilise de nouveaux outils afin d'améliorer l'expérience du visiteur. Ces outils comprennent un cadre d'évaluation des activités récréatives, des lignes directrices pour l'interprétation, des normes de service, des outils de planification de voyage, des projets pilotes d'hébergement et de nouveaux médias. Parcs Canada prévoit également atténuer ce risque organisationnel principal grâce à une planification proactive des activités et de la promotion, notamment par la commémoration des anniversaires tels que celui de la création du premier parc national du pays et celui de Parcs Canada en tant que gardien fédéral de ces lieux. En outre, l'initiative de renouvellement des lieux historiques nationaux, dont le but est de rehausser la pertinence des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence, sera bientôt mise en œuvre.

Risque principal 2 : Forces environnementales

Depuis l'adoption de *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en juin 2003, le nombre d'espèces énumérées dans l'annexe 1 de cette loi est passé de 233 à 447 espèces. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, les espèces exotiques envahissantes sont la deuxième menace en importance pour la biodiversité, après la perte de l'habitat. Les espèces exotiques envahissantes sont maintenant reconnues comme agent stressant dans la plupart des parcs nationaux. Ces menaces sont exacerbées par d'autres facteurs sur lesquels Parcs Canada n'exerce aucun contrôle, notamment les effets émergents des changements climatiques et la dégradation de l'habitat à l'extérieur des parcs nationaux. Parcs Canada a par conséquent reconnu que, parmi ses principaux risques organisationnels, elle pourrait avoir de la difficulté à s'adapter assez efficacement ou rapidement aux influences environnementales telles que les changements climatiques, la perte de biodiversité et la présence d'espèces exotiques ou envahissantes, ce qui pourrait nuire à la capacité de l'Agence de conserver ou d'améliorer l'intégrité écologique générale des parcs nationaux.

Afin d'atténuer le risque lié aux forces environnementales, Parcs Canada préparera des propositions bien définies pour le financement intégré afin d'améliorer les indicateurs clés d'intégrité écologique pour tous les parcs situés dans le Sud, en plus d'élaborer des procédures simplifiées concernant les stratégies de rétablissement prévus par la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).

Risque principal 3 : Gestion de l'information

Il est essentiel pour Parcs Canada de pouvoir repérer, recueillir et gérer les données et les renseignements pertinents, ainsi que de faire rapport à ce sujet, afin de gérer efficacement tous ses secteurs de programme et de remplir ses obligations sur le plan juridique. Parcs Canada a par conséquent reconnu la gestion de l'information comme un de ses principaux risques organisationnels.

Afin d'atténuer le risque lié à la gestion de l'information, Parcs Canada améliorera sa gouvernance, surtout grâce à la mise sur pied d'un comité d'entreprise sur l'information (CEI), à de nouvelles politiques, à un cadre de gouvernance et de responsabilité en matière de gestion de l'information et à l'harmonisation des investissements relatifs à la gestion de l'information aux systèmes et à la technologie aux besoins opérationnels. Parcs Canada

accroîtra également sa capacité en gestion de l'information en offrant une formation visant à sensibiliser son personnel à la gestion de l'information et à l'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP). De plus, Parcs Canada collaborera avec Bibliothèque et Archives Canada pour définir et mettre en œuvre les autorisations se rapportant à la conservation et à l'élimination des documents et pour élaborer des outils et des applications pour soutenir la gestion de l'information.

Risque principal 4 : Exécution et gestion de projets d'infrastructure

Parcs Canada a reçu 280 millions de dollars dans le budget de 2009 pour des projets d'infrastructure accélérés (PIA) dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Bien que l'attribution de ces fonds offre de nombreuses possibilités à Parcs Canada, les délais serrés d'exécution de ces projets d'envergure entraînent des défis. Parcs Canada a par conséquent reconnu que le fait d'être incapable d'exécuter et/ou de gérer efficacement les projets d'infrastructure pourrait miner la crédibilité de l'Agence au sein du gouvernement et auprès de la population canadienne.

Afin d'atténuer les risques liés à l'exécution et à la gestion des projets d'infrastructure, Parcs Canada a mis en place un cadre solide de gouvernance qui spécifie la formation, les contrôles internes, la capacité, les outils et les systèmes. L'Agence a également élaboré un cadre de gestion du risque relatif à l'exécution et à la gestion de projets d'infrastructure. Ce cadre a été présenté aux hauts gestionnaires et aux gestionnaires de projet et sera utilisé pour évaluer et atténuer les risques à tous les aspects de l'exécution des projets. Parcs Canada continuera d'employer son cadre de surveillance qui prévoit des rapports mensuels sur l'avancement des projets ainsi qu'un système de suivi des projets pour surveiller les principaux jalons et les principaux risques des projets. Des rapports de vérification interne permettront de procéder à l'assurance de la qualité et de vérifier que les processus, les résultats et la gouvernance sont respectés. L'Agence encouragera l'amélioration continue par le biais de communications et de suivi des résultats des vérifications au moyen des lettres de la direction. Le site Web du Plan d'action économique du Canada et les autres initiatives de communication, tels que la signalisation sur les lieux, continueront d'informer le grand public sur les projets de Parcs Canada et sur l'utilisation des dollars des contribuables dans l'amélioration des installations pour les visiteurs et des ressources culturelles.

Section II – Analyse des activités de programmes

Pour atteindre son résultat stratégique et réaliser son mandat, Parcs Canada desservira les Canadiens et Canadiennes de façon à répondre à leurs nouveaux besoins et leurs nouvelles attentes. Pour assurer la réussite continue de ses activités, l'Agence a entrepris un programme de renouvellement qui cerne, reconnaît et met en commun ses nombreuses forces, et élabore et met en œuvre de nouvelles initiatives tournées vers l'avenir.

Pour compléter sa Charte, ainsi que pour guider et inspirer son personnel et ses intervenants, Parcs Canada a élaboré l'énoncé de vision suivant :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada poursuivra cette vision et atteindra son résultat stratégique en veillant à ce que les activités de l'Agence soient pertinentes aux yeux des Canadiens et Canadiennes, renforçant de ce fait leur compréhension et leur appréciation des lieux patrimoniaux du Canada. Cette approche permettra de créer dans le cœur et l'esprit des Canadiens et Canadiennes un profond sentiment d'attachement à ces lieux patrimoniaux.

La section suivante fait état des activités de programmes de Parcs Canada et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacun d'entre eux. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour atteindre ces résultats, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Des renseignements concernant les initiatives de Parcs Canada financées dans le cadre du Plan d'action économique du Canada sont fournis dans la présente section sous les activités de programmes suivantes :

- Conservation des ressources patrimoniales (p.23)
 - Expérience du visiteur (p. 27)
 - Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit (p.29)
 - Services internes (p.30)
-

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 –

Création de lieux patrimoniaux

Résultat attendu de l'activité de programme : Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.

Indicateurs de rendement :

Cibles :

Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux

Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013

Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux¹

Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans 3 régions non représentées d'ici mars 2011¹

Le pourcentage des désignations recommandées pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada

33 % des commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada

Nombre de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation

Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de 3 en octobre 2007 à 5 sur 29 d'ici mars 2013

Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation²

Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées d'ici mars 2011²

¹ Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création et expansion des parcs nationaux de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4)

² Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création d'aires marines nationales de conservation de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4)

Activité de programme – Création de lieux patrimoniaux Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	24 311	22 750	21 621	21 621	21 621
ETP	92	92	89	89	89

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance

historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

Construction d'un igloo, Lac Alda, Parc national du Canada
Ukkusiksalik (Nt), © Parcs Canada, photo : L. Narraway



POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Établir un nouveau parc national et terminer les études de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et pour l'agrandissement proposé d'un parc national (identifiés à la figure 1).
- Établir une nouvelle aire marine nationale de conservation et terminer les études de faisabilité pour deux autres aires marines nationales de conservation potentielles (identifiées à la figure 3).
- Inscire trois parcs nationaux existants (Ukkusiksalik, Îles-Gulf, Wapusk) sous la protection de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.
- Continuer à appuyer la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale qui représentent l'étendue et la diversité de l'histoire de notre pays. Au cours des cinq prochaines années, 36 commémorations de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale auront lieu en moyenne chaque année.
- Mettre en œuvre la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* qui doit entrer en vigueur en mai 2010;
- En collaboration avec d'autres ministères et agences fédéraux, Parcs Canada continuera à évaluer les édifices fédéraux et à formuler des recommandations au ministre en vue de la désignation des édifices qui présentent une valeur patrimoniale en tant qu'édifices fédéraux du patrimoine.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

La création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation et l'agrandissement des parcs nationaux existants permet de protéger des parties des paysages terrestres et marins propres au Canada et leurs écosystèmes respectifs. La désignation nouvelle de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale contribue au développement de notre système de commémorations nationales à l'image de l'étendue et de la diversité de l'histoire canadienne. Les nouveaux lieux patrimoniaux contribuent au développement économique régional et au bien-être des collectivités, en plus d'offrir de nouvelles possibilités d'expérience aux visiteurs, d'éducation et de participation significative à long terme dans la planification et la gestion de ces endroits. Ces lieux représentent notre manière de léguer aux générations de demain le patrimoine qui nous a été donné par les générations d'hier. L'établissement de ces endroits particuliers est essentiel à leur protection continue.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 –

Conservation des ressources patrimoniales

Résultat attendu de l'activité de programme : Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.

Indicateurs de rendement :

Cibles :

Le pourcentage des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré

20 parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2014

Le pourcentage des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible qui s'est amélioré

70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et aux pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de 5 ans

Activité de programme – Conservation des ressources patrimoniales Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	240 482	199 274	195 367	195 332	195 332
ETP	1 283	1 272	1 272	1 272	1 272

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Grâce aux initiatives de gestion active et de restauration, l'Agence continuera à relever les défis relatifs à la conservation et à démontrer des améliorations quant aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux du Canada. Les stratégies et les interventions de l'Agence mettront l'accent sur les dossiers de gestion prioritaires définis dans les plans directeurs des parcs. Tout changement à l'état et la tendance de l'intégrité écologique fera l'objet d'un compte rendu dans les rapports sur l'état des parcs.
- Parcs Canada terminera l'élaboration et la mise en place d'un système national uniforme de surveillance et de rapport sur l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux.

- Parcs Canada complétera 77 projets d'évaluations et 65 projets de l'assainissement ou de gestion de risque des sites fédéraux d'ici 2010-2011 grâce au financement de 28,2 millions de dollars provenant du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- Parcs Canada continuera à assumer son rôle de leader dans le développement de stratégies nationales de rétablissement des espèces en péril qui vivent principalement à l'intérieur des limites des terres et des eaux qu'elle administre, conformément aux exigences législatives.
- Parcs Canada élaborera un cadre national de zonage pour les aires marines nationales de conservation.
- L'Agence travaillera en vue de maintenir ou d'améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'elle administre, en prêtant une attention particulière à l'amélioration de l'état des ressources culturelles bâties. Elle élaborera et mettra en œuvre des stratégies pour améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant reçu une cote faible. Ses stratégies seront financées par le budget de 2009, grâce au Plan d'action économique du Canada. Parmi les projets prévus en 2010-2011 figurent :
 - » la recapitalisation et la réfection de la toiture des édifices du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais au Québec;
 - » la rénovation du logement des officiers et d'autres édifices et la stabilisation des palissades au lieu historique national du Fort-George en Ontario, en plus de l'amélioration de l'expérience du visiteur en vue de la commémoration du 200^e anniversaire de la guerre de 1812;
 - » la suite des réparations d'éléments pourris ainsi que de la proue et de la fondation au lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre au Yukon.
- Parcs Canada administrera de façon efficace le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada afin de contribuer à la protection des lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas à l'Agence. Au cours des cinq prochaines années, le programme offrira un financement de 20 millions de dollars aux organisations à but non lucratif pour qu'elles puissent réaliser des projets de conservation et de présentation dans leur lieu historique national. Ce financement comprend 8 millions de dollars du budget de 2009 prévu par le Plan d'action économique du Canada.
- L'Agence contribuera à la conservation des endroits historiques qu'elle n'administre pas en collaborant avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour offrir aux Canadiens et Canadiennes des outils de conservation tels que le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux* et la deuxième édition des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* qui sera publiée à l'automne 2010.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

La conservation des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation permet de veiller à ce que les ressources naturelles et culturelles importantes soient protégées pour que les Canadiens et Canadiennes puissent en bénéficier sur les plans environnemental, social et économique. Les lieux historiques nationaux et les autres endroits historiques sont une fenêtre directe sur le passé des Canadiens et Canadiennes et témoignent concrètement de l'ampleur et de la diversité de l'histoire canadienne. Aujourd'hui, ils jouent également un rôle important comme lieux de rencontre, d'affaires, de divertissement, de tourisme et d'unité sociale dans leurs collectivités. Ensemble, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada offrent la possibilité aux Canadiens et Canadiennes d'apprécier et de développer un sentiment d'attachement personnel aux endroits et aux histoires d'importance nationale et de participer de manière directe à la gestion des trésors nationaux du Canada.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 –

Appréciation et compréhension du public

Résultat attendu de l'activité de programme : Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.

Indicateurs de rendement :

Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

Cibles :

60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014

80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014

Activité de programme – Appréciation et compréhension du public Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	29 371	28 499	26 456	26 299	25 788
ETP	293	293	292	292	290

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens et Canadiennes à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens et Canadiennes au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en oeuvre de l'orientation future de l'Agence.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en oeuvre les activités suivantes :

- Par le biais d'investissements et de stratégies conçues pour établir des liens avec des publics et des réseaux ciblés dans les régions urbaines de Toronto, de Montréal et de Vancouver, les Canadiens et Canadiennes de ces grandes villes comprendront et apprécieront davantage les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.



Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (Qc),
© Parcs Canada, photo : J. Pleau

- Parcs Canada profitera de la commémoration du 125^e anniversaire du parc national du Canada Banff et du centenaire de Parcs Canada à titre de premier service mondial de parcs nationaux pour lancer une série d'activités visant à rehausser la pertinence des parcs auprès des Canadiens et Canadiennes. Par le fait même, les intervenants et les partenaires pourront renforcer leurs relations avec Parcs Canada.
- Afin de joindre les Canadiens et Canadiennes à l'aide des médias, Parcs Canada tirera profit de son approche stratégique de communications axée sur les relations proactives avec les médias en ciblant les publics et les éditeurs spécialisés dans les domaines des voyages, des sciences, de l'histoire et de la culture. Les Canadiens et Canadiennes profiteront d'un accès accru aux renseignements pertinents pour eux grâce au renouvellement du site Web de Parcs Canada et aux investissements stratégiques dans les nouveaux médias.
- Les Canadiens et Canadiennes auront des occasions accrues de collaborer avec Parcs Canada en participant à des activités qu'ils considèrent significatives, comme le bénévolat, les consultations avec des intervenants et les possibilités à travailler en partenariats.
- L'Agence élaborera un cadre pour susciter la participation des peuples autochtones dans la planification et la gestion des lieux patrimoniaux qu'elle administre. À cet égard, Parcs Canada établira, d'ici 2013, des relations consultatives avec les peuples autochtones à divers endroits à travers l'organisation, et ce, en s'appuyant sur les contextes juridiques et culturels des différents groupes autochtones.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Afin de favoriser chez les Canadiens et Canadiennes un sentiment d'attachement aux éléments du patrimoine naturel et culturel du Canada, il est important de leur donner la possibilité de comprendre, d'apprécier et d'appuyer les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. En retour, les Canadiens et Canadiennes exprimeront de volontiers leur fierté pour ces endroits, s'ils savent qu'ils ont la possibilité d'influencer les décisions et les mesures prises en leur nom.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 – Expérience du visiteur

Résultat attendu de l'activité de programme : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

Indicateurs de rendement :

Le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux

Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite

Cibles :

En moyenne, 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent la place significative pour eux, d'ici 2014

En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits et en moyenne, 50 % sont très satisfaits de leur visite

Activité de programme – Expérience du visiteur					
Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	267 901	236 207	236 055	235 983	235 983
ETP	1 962	1 951	1 951	1 951	1 951

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme appuie les occasions offertes aux quelque 22 millions de Canadiens, Canadiennes et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les

investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada concentrera ses efforts pour attirer les Canadiens et Canadiennes des grandes villes et pour que ceux-ci profitent davantage des possibilités d'expérience du visiteur offertes dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.



Interprète en costume, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É),
© Parcs Canada, photo : C. Reardon

- Parcs Canada continuera de veiller à la satisfaction des visiteurs en offrant à ses employés la formation *Services de qualité aux visiteurs*. La mise en œuvre des normes de services de qualité de Parcs Canada sera surveillée pour en assurer la cohérence et pour améliorer le service de manière continue.
- La fréquentation des lieux patrimoniaux du Canada connaîtra une hausse de 10 pour cent d'ici mars 2015, au fur et à mesure que les Canadiens, Canadiennes et les visiteurs internationaux seront davantage sensibilisés aux possibilités d'expériences offertes aux visiteurs par ces lieux, grâce à une image de marque claire, à des programmes promotionnels menés en collaboration avec des partenaires de l'industrie et à des communications ciblant des marchés précis.
- Parcs Canada répondra aux attentes, aux désirs et aux besoins des visiteurs en continuant à améliorer les expériences du visiteur existantes et en créant de nouvelles possibilités d'expérience. Ces possibilités seront revues, élaborées et mises en place conformément au mandat de Parcs Canada exigeant l'offre d'expériences significatives liées aux approches fondées sur le marché.
- En collaboration avec un large éventail de partenaires, Parcs Canada attirera un plus grand nombre de visiteurs, tant nouveaux qu'anciens, en améliorant et en diversifiant les offres d'hébergement et d'activités récréatives et en offrant une gamme élargie de produits d'interprétation.
- Le budget 2009, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, a fourni 75 millions de dollars sur deux ans pour des améliorations aux installations de Parcs Canada destinées aux visiteurs, comme les terrains de camping et les centres d'information.
- Parcs Canada fera la promotion d'expériences culturelles autochtones authentiques auprès des visiteurs et favorisera les possibilités économiques et touristiques dans ses lieux patrimoniaux.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et Canadiennes des possibilités d'expérience divertissantes et éducatives. Parcs Canada encourage également les peuples autochtones à renouer leurs liens avec les terres d'importance historique grâce à des activités qui rehaussent leur présence culturelle. En retour, ces activités permettent d'accroître le sentiment d'attachement des Canadiens et Canadiennes aux lieux patrimoniaux protégés et d'en renforcer la pertinence.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 –

Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Résultat attendu de l'activité de programme : L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables dont l'état est maintenu	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu d'ici mars 2013
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 25 % des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013
Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état	Aucun jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état

Activité de programme – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	161 344	122 762	77 746	62 746	57 746
ETP	333	325	323	322	322

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la gestion, fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de

l'aménagement du territoire de Jasper. Ce programme comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada continuera à faire preuve de leadership en matière d'intendance environnementale, en minimisant les répercussions de ses opérations dans les lotissements urbains de même qu'en atteignant les objectifs établis quant aux limites prescrites par la loi relativement à la croissance des lotissements urbains et à la qualité de l'effluent des eaux usées.



Écluses d'Ottawa, Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (Ont.),
© Parcs Canada, photo : J. McQuarrie

- Grâce au financement obtenu dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada continuera d'investir de manière importante dans l'amélioration de l'infrastructure des lotissements urbains pour répondre aux besoins en fait de services et pour respecter les exigences en matière de sécurité.
- Parcs Canada maintiendra l'état des routes de façon à les garder ouvertes à la circulation de transit. L'Agence investira de façon importante dans l'infrastructure.
- Parcs Canada est responsable des tronçons de la Transcanadienne situés dans les parcs nationaux. À l'heure actuelle, l'Agence procède à l'élargissement du tronçon de la Transcanadienne (financé en partie par le Plan d'action économique du Canada) dans le parc national du Canada Banff jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique afin d'accroître la sécurité des passagers et d'améliorer la circulation routière.
- L'Agence investit 125,8 millions de dollars pour améliorer l'état des voies navigables qu'elle administre.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Cinq des parcs nationaux du Canada sont de véritables havres pour des lotissements urbains dynamiques, auxquels Parcs Canada fournit entre autres, une palette de services municipaux. L'Agence veille par ailleurs à la gestion et à l'entretien des routes et des voies navigables provinciales et interprovinciales qui connectent les collectivités et traversent les parcs et les lieux historiques nationaux. Les investissements permettront aux Canadiens et Canadiennes et aux visiteurs internationaux de jouir de ces trésors naturels et historiques.

Services internes

Services internes					
Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Dépenses prévues	81 546	81 522	81 482	81 482	81 482
ETP	487	487	487	487	487

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Relativement aux Services internes, Parcs Canada prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Conformément aux orientations de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor, au cours des deux prochaines années, Parcs Canada ira de l'avant avec la mise en œuvre des directives de la nouvelle politique financière dans quatre disciplines : la gouvernance de la gestion financière; les procédures de contrôle interne; la gestion, l'information et la reddition de compte relatives aux ressources financières; et les systèmes financiers.
- Parcs Canada continue d'accroître sa capacité afin de progresser vers la rencontre des exigences de la politique d'évaluation qui stipule que, d'ici mars 2013, la totalité des dépenses de programmes doit être évaluée sur une période de cinq ans.
- Au cours des cinq prochaines années, l'Agence veillera à ce que ses opérations et ses programmes adhèrent à la vision de Parcs Canada.
- Pour s'assurer de répondre aux exigences de son mandat aux noms de tous les Canadiens et Canadiennes, Parcs Canada continuera d'agir comme employeur de choix en favorisant un milieu de travail qui est représentatif de la diversité canadienne, qui fait la promotion d'une culture de compétence, qui soutient les employés dans le développement de leur carrière par des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement et qui est géré de façon à respecter les obligations juridiques et contractuelles de l'employeur.
- L'Agence tiendra compte des recommandations de son Rapport de la vérification interne et de l'évaluation relatives à la gestion des biens et terminera la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des biens immobiliers conforme aux nouvelles politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor relatives à la gestion des projets et à la planification des investissements.

Réserve de parc national du Canada Nahanni (T.N.-0.),
© Parcs Canada, *photo : P. Knaga*



Réponse à la table ronde du ministre

Contexte

Conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada est tenu de convoquer une table ronde tous les deux ans pour réunir les personnes intéressées aux dossiers dont l'Agence est responsable. Cette table ronde est un mécanisme essentiel pour le ministre responsable de Parcs Canada, car elle lui permet de recevoir les suggestions et les commentaires des Canadiens et Canadiennes quant au rendement actuel de l'Agence et à son orientation future. Le ministre dispose de 180 jours pour répondre aux recommandations formulées lors de la table ronde du ministre.

La plus récente table ronde du ministre a eu lieu le 20 novembre 2009 à Toronto, en Ontario. Trente-sept (37) intervenants, représentant un large éventail de la société canadienne, ont participé à la table ronde de 2009. L'honorable Jim Prentice, ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada a présidé la table ronde. Parcs Canada était représenté par le Directeur général de l'Agence Parcs Canada, Alan Latourelle, et par d'autres représentants de l'Agence.

THÈMES

En 2009, la table ronde du ministre a mis l'accent sur deux thèmes principaux :

Thème 1 : Inciter les Canadiens et Canadiennes à nouer des liens avec la nature et l'histoire

Thème 2 : Mobiliser la population canadienne afin d'appuyer la conservation de nos trésors nationaux

Recommandations

La discussion sur les deux thèmes a permis de définir trois domaines d'action : le *marketing*, le *partenariat* et le *bénévolat* :

La mise en marché : Parcs Canada doit mettre l'accent sur le marketing en tant que discipline intégrante de ses activités. Le marketing de Parcs Canada et de son réseau de lieux patrimoniaux doit présenter l'Agence comme une organisation passionnée ayant une mission très importante : la protection et la présentation de notre patrimoine national. Par ailleurs, les efforts de marketing doivent avoir

pour but de rehausser la pertinence des lieux patrimoniaux auprès des Canadiens et Canadiennes et de bâtir leur sentiment d'attachement à ces trésors nationaux. Parcs Canada doit joindre tous les Canadiens et Canadiennes, surtout les jeunes, là où ils habitent, et, par conséquent, promouvoir les expériences significatives liées au patrimoine dans les grands centres urbains.

Le partenariat : Parcs Canada ne peut pas tenir seule le flambeau du patrimoine canadien. L'Agence doit établir de nouvelles relations avec des organisations à but non lucratif axées sur la nature et sur la culture, d'autres ordres de gouvernement et des entreprises privées pour promouvoir et favoriser la protection du patrimoine canadien. En outre, les collectivités et les organisations autochtones ont été identifiées comme collaborateurs idéaux dans l'atteinte de buts communs.

Le bénévolat : Parcs Canada détient des atouts importants pour mobiliser des bénévoles. Les jeunes et les personnes retraitées, surtout dans les milieux urbains, représentent un bassin de bénévoles important. Il est prioritaire de bâtir le sentiment d'appartenance auprès des Canadiens et Canadiennes pour les motiver à devenir des intendants du système.

Réponse aux Canadiens et aux Canadiennes

D'après la rétroaction offerte par les Canadiens et Canadiennes dans le cadre de la table ronde du ministre de 2009, voici la réponse de l'honorable Jim Prentice :

L'avenir de Parcs Canada repose sur sa pertinence et de sa capacité de rester lié aux besoins des Canadiens et Canadiennes, et de l'Agence doit

- attirer l'attention des jeunes
- joindre les nouveaux Canadiens et Canadiennes et inspirer tous les Canadiens et Canadiennes à définir leurs propres expériences et identité canadiennes

Parcs Canada peut obtenir de plus grands résultats grâce à ses partenaires et à ses bénévoles. Il ne peut y avoir d'excellence dans les politiques publiques sans interaction avec le public et sans l'apport de celui-ci.

Les priorités et les points saillants de la planification des activités de programme de Parcs Canada, définis dans la section II de ce rapport, tiennent compte des recommandations. Ci-dessous se trouvent quelques points saillants qui présentent les activités qu'entreprendra Parcs Canada pour faire croître le sentiment d'attachement des Canadiens et Canadiennes aux lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada :

La mise en marché

- » Pour mobiliser les Canadiens et Canadiennes à l'aide des médias, Parcs Canada tirera profit de son approche stratégique de communications axée sur des relations médiatiques proactives, en mettant l'accent sur les éditeurs et les publics spécialisés dans les domaines des voyages, des sciences, de l'histoire et de la culture.
- » Les Canadiens et Canadiennes seront de plus en plus sensibilisés aux possibilités offertes par les lieux patrimoniaux de Parcs Canada grâce à une image de marque claire, à des programmes promotionnels menés en collaboration avec des partenaires de l'industrie et à des communications ciblant des marchés précis, comme les jeunes, surtout dans les régions métropolitaines de Montréal, de Toronto et de Vancouver.

Le partenariat

- » Parcs Canada profitera de la commémoration du 125^e anniversaire de l'établissement du premier parc national du pays et du centenaire de l'Agence à titre de premier service mondial de parcs nationaux pour lancer une série d'activités visant à rehausser la pertinence de Parcs Canada auprès des Canadiens et Canadiennes. Du coup, les intervenants et les partenaires pourront renforcer leurs relations avec l'Agence.
- » Parcs Canada continuera de travailler avec un large éventail de partenaires pour soutenir l'établissement de nouveaux lieux patrimoniaux protégés.

- » Parcs Canada contribuera à la conservation des endroits historiques qu'elle n'administre pas par la collaboration continue avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.
- » Parcs Canada s'appuiera sur les réussites des collaborations existantes et cherchera de nouveaux partenaires dans le but de soutenir les efforts pour le rétablissement des espèces en péril et pour la conservation des écosystèmes.
- » Les Canadiens et Canadiennes auront davantage de possibilités de collaborer avec Parcs Canada lors d'activités qu'ils considèrent significatives et pertinentes grâce à des consultations avec les intervenants et à des possibilités de partenariat.
- » En collaboration avec un large éventail de partenaires, Parcs Canada attirera un plus grand nombre de visiteurs, tant nouveaux qu'anciens, en améliorant et en diversifiant les offres d'hébergement et d'activités récréatives et en offrant une gamme élargie de produits d'interprétation.
- » L'Agence Parcs Canada suscitera la participation des peuples autochtones dans la planification et la gestion des lieux patrimoniaux qu'elle administre.

Le bénévolat

- » Les Canadiens et Canadiennes auront davantage de possibilités de collaborer avec Parcs Canada lors d'activités qu'ils considèrent significatives et pertinentes par le biais du bénévolat.
- » Parcs Canada accroîtra les possibilités de participation et de bénévolat dans les collectivités pour soutenir les initiatives locales de conservation dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux, y compris les initiatives de surveillance écologique et l'élaboration d'un programme scientifique à l'intention des citoyens.

Section III – Liens à l'information additionnelle

L'information suivante est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/info/info-fra.asp>.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Vérifications internes prévues
- Évaluations prévues
- Sources des recettes disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Frais d'utilisation

L'information suivante est disponible sur le site Web de Parcs Canada dans la section bibliothèque à <http://www.pc.gc.ca>.

- Mise à jour du Plan d'immobilisations à long terme de Parcs Canada
- Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds